

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 31 Janvier 2015

Ouverture de la séance à 10h10

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Francis RINGENBACH.

Excusés : Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY
Michèle BIBRACHER donne pouvoir à Francine MAURY

ORDRE DU JOUR

- Délibération : Étude enfouissement des réseaux du bourg
L'étude est gratuite et sans aucune obligation de réaliser les travaux.
Vote à l'unanimité
- Assurance Statutaire (prise en charge rémunération de la secrétaire en cas d'arrêt maladie)
Proposition de Groupama. Mr le Maire propose de se renseigner auprès des 3 autres mairies dont elle est également secrétaire et de prendre RDV avec M. DESVEAUX de Groupama qui propose par ailleurs une renégociation de l'assurance immobilière à un montant de 1.280€ au lieu de 1.448,43€. Ensuite, une nouvelle étude sera faite et présentée à l'accord du prochain Conseil.
- Enquête Publique
Le Pech – Espagne – La Sudrie.
La Sudrie, Mr Stéphane LACOSTE va nous faire parvenir un courrier pour l'achat d'une partie du chemin rural.
Nomination d'un commissaire enquêteur : Mr Thomas MICHEL, Maire de St POMPON.
L'enquête commençant le 6 mars 2015 et se terminant le 20 mars 2015.
- Accord subvention piste forestière.
Dossier réceptionné le 18/12/2014.

Dépense	60.160,75€ HT
Subvention	48.128,60€ HT
Autofinancement	12.032,15€ HT

Début des travaux au plus tard un an après réception du dossier. Fin des travaux 31 décembre 2015.
- Achats :
Poubelles extérieures : 4 de modèle GRIVE chez DISCOUNT
Cendriers extérieurs : 1 de modèle DISCO, gris clair, capacité 1,5 litre, chez DISCOUNT

DIVERS

- Mr le Maire avait précédemment rencontré Mr BERIT-DEBAT, Sénateur Dordogne. Dans son courrier, ce dernier nous fait bien bénéficier d'une aide d'un montant de 5.000€ sur sa réserve parlementaire mais les travaux de l'église doivent être reportés jusqu'à la réception de l'accord définitif.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- A la demande de Mr Jean-Pierre DELFAUD pour le chemin de LANGLADE, la commission des routes se déplacera pour les futurs travaux et une étude sera faite.
- Rémunération de la mission de Mme Cathy WALLER (agent recenseur).
Un plein de carburant lui a été fait (35l). L'INSEE prend en charge jusqu'à concurrence de 324€. Le montant net s'élèvera à 550€ net.
Le Conseil a accepté à l'unanimité
- Achat de brides pour les panneaux de signalisation chez Signature :
Brides 50 ex X 3,21€ HT = 160,50€ HT.
- PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) :
La commune ayant moins de 500 habitants, le PAVE n'est pas obligatoire.
- La course pédestre BELVES-MILLAU (246 kms) passe sur la commune de Doissat par la D54, le 4 juin 2015, entre 7h20 et 8h20.
Accord donné par le Conseil.
- Travaux réalisés sur les routes à la charge de Communauté de Communes :
Pose de buses, réalisation de saignées, curage des fossés.
- Rappel à tous les propriétaires :
il est de la responsabilité des propriétaires de prêter régulièrement attention à tout arbre mort se situant en bordure de route et de prendre si besoin les dispositions qui s'imposent.
- Détecteurs de fumée :
Proposition de Groupama à 60€ les 5. Voir aussi auprès de Weldom pour un autre devis.
- Porte d'entrée de la salle polyvalente qui écrase la glissière du volet roulant :
Prévoir « groom » (ferme porte automatique) ou autre système d'arrêt de porte.
- Titre exécutoire :
Heures des employés intercommunaux avec fonctionnement = 459 heures au montant total de 8.483,25€.
- Travaux effectués :
Lasure sur volets appartement, studio, planche de rive et secrétariat.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 28 Février à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.